



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2007/042

Genève, le 22 novembre 2007

CONCERNE:

Identification de requins

1. A sa 13^e session (Bangkok, 2004), la Conférence des Parties a adopté la proposition de l'Australie et de Madagascar d'inscrire à l'Annexe II *Carcharodon carcharias* (grand requin blanc). L'inscription est entrée en vigueur le 12 janvier 2005.
2. Conformément aux dispositions de la résolution Conf. 11.19, l'Australie, en coopération avec l'Inde, les Philippines et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a préparé des fiches d'identification pour *Carcharodon carcharias* et deux autres espèces de requins inscrites à l'Annexe II: *Rhincodon typus* (requin baleine) et *Cetorhinus maximus* (requin pèlerin).
3. Les fiches d'identification en anglais, français, espagnol, cantonais, indonésien et mandarin seront bientôt disponibles sur le site web de la CITES dans le manuel d'identification de la CITES.